

ABONNEMENTS
 1 an 6 mois 3 m. 1 m.
 SUISSE 18.- 9.- 4.50 1.50
 ÉTRANGER 33.60 16.80 8.40
 On peut s'abonner dans tous les
 Bureaux de poste suisses, avec
 une surtaxe de 20 centimes

LA CHAUX-DE-FONDS, Parc 103
 Rédaction 13.75
 Administration
 et Annonces 87

TÉLÉPHONE
 CHÈQUES POSTAUX IV B 318

La Sentinelle

Quotidien socialiste

Le numéro: 10 ct.

ANNONCES
 (LA LIGNE)
 La Chaux-de-Fonds, Canton
 et Jura-Bernois... Fr. 0.20
 Minimum p^r annonce > 2.-

Suisse > 0.30
 Étranger > 0.40
 (Minimum 10 lignes)

RÉCLAME > 0.50

LA SENTINELLE de ce jour
 paraît en 6 pages.

EN ARMÉNIE

Le crime des puissances

Parmi tant d'événements révoltants, il n'y en a peut-être aucun de plus répugnant que la manière dont les grandes puissances ont traité l'Arménie depuis qu'elles ont reconnu son indépendance sur le papier. On a créé une petite république arménienne au Caucase, mais on a tout fait pour la laisser écraser et pour faciliter en outre les massacres de populations arméniennes en Cilicie et ailleurs.

C'est avec des armes et des munitions provenant d'un des pays de l'Entente que les nationalistes turcs, enrôlés dans les bandes de Mustapha Kemal, envahissent aujourd'hui la petite république et font le vide sous leurs pas. Kars est tombée et le seul chemin de fer par lequel on pouvait envoyer des secours à ce malheureux peuple vient d'être coupé. Jusqu'ici, c'est la charité privée et surtout l'œuvre admirable des missions philanthropiques américaines qui a sauvé de la faim ce qui restait de ces populations décimées. Aujourd'hui, les dépôts d'approvisionnement sont à la merci des meurtriers. Les orphelinats doivent se fermer. La famine générale et de nouveaux massacres menacent les derniers lambeaux du peuple arménien.

Les délégués des sociétés philanthropiques d'Europe et d'Amérique se sont réunis d'urgence à Genève et ont adressé un déchirant appel aux puissances de ce monde. Hélas celles-ci ne songent qu'à leurs intérêts et il y a longtemps que les journaux qui les servent ont fait le silence sur les malheurs de l'Arménie depuis que les responsabilités et les complicités ont passé des mains allemandes dans celles des Alliés.

L'Italie n'a pas honte de vendre des armes et des munitions aux massacreurs kémalistes. La France a désarmé les Arméniens de Cilicie et laissé leurs armes aux Turcs qui les exterminent. Elle a même imposé des droits de douane exorbitants aux œuvres de secours américaines qui envoyaient du blé pour les femmes et les enfants. L'Amérique officielle et sa majorité républicaine ont remisé les promesses du président Wilson et refusé de protéger efficacement une nation qui comptait sur les États-Unis. L'Angleterre s'est lavé les mains comme Ponce Pilate, en attendant qu'il n'y ait plus d'Arméniens, pour pouvoir aller exploiter là-bas les mines et les richesses d'un pays dont les habitants, actifs et intelligents, gênaient les convoitises capitalistes.

Le monde ouvrier n'est hélas pas exempt non plus de responsabilité dans cet abandon scandaleux. En effet, le gouvernement des Soviets russes est devenu l'allié des nationalistes turcs et ses troupes vont opérer leur jonction avec les bandes kémalistes sur le corps ensanglanté de l'Arménie martyre. Les masses ouvrières occidentales, qui sont intervenues avec tant de courage et de raison pour défendre la révolution russe contre les interventions étrangères, devraient adresser à Moscou une protestation indignée contre une complicité pareille. Quelles que soient les difficultés dans lesquelles le gouvernement des Soviets doit se débattre aujourd'hui par suite de la stupide politique des interventions militaires à la Wrangel ou à la Denikine, les masses ouvrières d'Europe ne peuvent pas sanctionner par leur approbation, ni même par leur silence, l'alliance honteuse d'une république socialiste avec les massacreurs de l'Arménie. Cette diplomatie-là est bonne pour les vieilles puissances du monde condamné. Descendre à leur niveau souillerait la conscience ouvrière d'une tâche ineffaçable. Il faut avoir le courage de le dire.

Edm. P.

Les tragiques farces de la Ligue

Le « Daily Herald » écrit :

Par l'article 18 de la Ligue, les nations alliées ont promis l'abolition de tous les traités secrets. Depuis sa fondation, la Ligue a déjà enregistré une bonne douzaine de traités. Ils concernent des matières vitales telles que l'extradition des sujets suisses des îles malaises et les frais pour les télégrammes entre la Hollande et la Belgique. Mais les traités qui importent, par exemple le traité de la Petite Entente et le pacte militaire entre la France et la Belgique, restent aussi secrets que les alliances qui jetèrent le monde dans la guerre. Par un geste insolent, la France et la Belgique ont « enregistré » leur traité. Elles informent la Ligue qu'elles ont approuvé « l'entente militaire » intervenue entre le maréchal Foch et le général Buat. Mais elles déclinent formellement la publication des termes de leur entente.

C'est une farce, une cynique farce ! Mais c'est aussi une tragédie. Aussi longtemps que ces hommes resteront au pouvoir, ils poursuivront leurs vieilles méthodes. C'est dire, qu'inévitablement, la catastrophe de 1914 se répètera de nouveau. Il n'est pas de paix possible tant que de vieil ordre de choses existera.

Ouvriers, le journal est la meilleure arme de combat. Soutenez-le donc tous la « Sentinelle » !

De bonne humeur

Une Imprudente...

L'apologue suivant est une contribution au débat sur l'art qui suppose qu'il est nécessaire de manquer d'imagination pour avoir du génie.

Une imprudente avait une fois, par compassion fait des tableaux. C'était très laid.

Un professeur survint au menton assyrien, qui d'un regard sut résumer tout le dégât.

Il fit rapport au supérieur qui très touché de l'aventure, admonesta la malheureuse :

*— O Magali, quel goût impur !
 Fi, Magali ! vous faites de la peinture, quelle imposture !*

Ces arbres jamais vus, ni dans le ciel, ni sur la terre, où les avez-vous pris ?

Ces couleurs impossibles et fausses, ce jus tout en poussière, à qui le volez-vous ?

Car vous ne ferez croire, ni aux savants pas plus qu'aux imbéciles, que ces horreurs soient de chez vous. Vous les avez volées, volées, vous dis-je à des peintures en cartes postales.

— Eh oui, mon professeur, vous qui n'êtes pas raseur, vous avez bien raison, j'ai tout volé.

Un jour, dans le soleil doré, un hêtre droit dressait son tronc aux reflets bleus. C'était aux Rasses. — Je l'ai volé.

Un soir, un couteau cuivre qui se violace, à l'ombre, s'inclinait sur une eau verte. C'était au Doubs. Je l'ai volé.

Une fois encore, un arbre rouge s'élevait dans la brume, sous un ciel moutonneux. C'était près de Saint-Blaise. Je l'ai volé.

Il y a bien longtemps, c'était aux Eplatures, des boureaux blancs poussaient près d'un étang. — J'ai tout volé. J'ai fait bien pis. Cet étang ne me plaisait pas. Alors, j'ai vu une sorte de peinture. C'était beaucoup plus beau. Je l'ai volé.

Puis j'ai vu une photographie. C'était bien plus beau que les peintures des peintres d'aujourd'hui. Je l'ai volé aussi.

J'ai vu des cartes et des tableaux, des routes et des chemins, des lacs et des rivières. J'ai vu des arbres et des montagnes et le soleil et les nuages. J'ai vu des peupliers nocturnes et de la neige sur des arbres inconnus. — des ciels immergés où les tempêtes avaient jeté l'angoisse dans les nimbes échevelés. — des ciels infinis où filtraient des rayons obliques aux crêtes des stratus immobiles, et des ciels d'éternité, de très pure lumière où pas un nuage ne s'était levé.

— Fi Magali ! comme vous parlez, c'est poétique ! Qu'est-ce qu'est-ce que ça, que des stratus ?

— J'ai vu tout ça, vous dis-je. J'ai tout volé. Et dans mes rêves ! ah j'en ai vu ! et j'ai pillé mes rêves !

— O Magali ! c'est assez, taisez-vous ! C'est justement ce que je vous disais. Vous oubliez la vérité. Vous mentez avec impureté. C'est des mensonges, ces arbres. Et quand encore trouvez-vous le temps de dire tous ces mensonges ?

Ne cachez pas, n'est-ce pas, entre vos heures Quel genre poseur Fi quelle horreur ! ne cachez pas...

Mais si le monde voyait tout ça, en quelle posture, ô Magali vous seriez sise aux yeux des hommes, fi Magali, cachez-moi ça !

Du grand Cézanne, imitez le scrupule !

Ah ! c'était un grand homme et sans constipation qui « travaillait sur le motif ».

Non de dieu ! quand je vous le dis, travaillez sur le motif ! et ça, O Magali, — cachez-moi ça !

MAGALI HELLO.

Les pleins-pouvoirs

La Commission de neutralité du Conseil national s'est réunie lundi soir sous la présidence de M. Max de Meuron.

Mardi matin, les sous-commissions se sont réparties le travail pour terminer le quatorzième rapport de neutralité et aborder l'examen du quinzième. La séance plénière a été reprise l'après-midi. L'entrée en matière sur le projet a été votée et par 8 voix contre 3, la Commission a repoussé le concordat tel qu'il était proposé par la Commission du Conseil des États. Les articles ont été également entendus et modifiés, puis le président de Meuron a introduit la discussion sur les pleins-pouvoirs et a demandé qu'à l'avenir le Conseil fédéral, avant de prendre une décision en vertu de ses pleins-pouvoirs consulte auparavant la Commission de neutralité. Klöti, de Zurich a proposé la suppression complète. Freiburghauer a parlé en faveur du maintien en partie des pleins-pouvoirs, de même que le Dr Meyer, tandis que Jäger, du canton d'Argovie a parlé pour l'abolition et Henri Viret de Lausanne a déposé le postulat suivant :

« Les pouvoirs extraordinaires conférés au Conseil fédéral par arrêtés des 3 août 1914 et 3 avril

1919 seront abrogés à partir du 1er janvier 1921. Le Conseil fédéral est invité : a) A abroger d'ici à cette date tous les arrêtés pris en vertu de ses pouvoirs extraordinaires qu'il n'estimera pas absolument nécessaires ; b) à soumettre aux Chambres sans retard en vue de leur consécration constitutionnelle tous les autres arrêtés dont il jugera le maintien indispensable pour la sauvegarde de notre neutralité et de notre économie nationale. »

La Commission continuera ses travaux aujourd'hui. Elle entendra le conseiller fédéral Schultess sur les pleins-pouvoirs et notamment sur les affaires concernant l'Union maritime suisse.

Bulletin socialiste

F. Adler et l'Internationale

Nous avons résumé la résolution du congrès autrichien. Il nous reste à donner à nos lecteurs une idée du discours de F. Adler, une des victimes que la Troisième demande qu'on livre en holocauste sur l'autel de leur farouche intransigeance. Dès le début de la guerre, dit-il, j'ai considéré que l'Internationale avait été tuée par la politique des différents partis. Dès lors toute mon activité n'eut qu'un objectif : faire une politique permettant de reconstituer l'Internationale. Partisan d'une délégation aux conférences de Berne et Lucerne, en 1919, je n'eus jamais la pensée que la Deuxième Internationale était viable. Mais nous étions en pléines ténèbres, nous manquions d'informations et de contact, nous manquions d'occasion pour marquer les points et affirmer nos convictions. Là, avec Longuet, nous avons pu faire une déclaration sur le sens de la faillite de la Deuxième Internationale. Depuis lors, notre constant souci fut d'éviter tout ce qui pouvait constituer une entrave à un rapprochement international. Le comité central refusa d'envoyer une délégation à Genève. Notre éloignement de la Deuxième Internationale s'imposait, mais seul un congrès pouvait prendre une décision et c'est ce que nous invitons celui-ci à faire, car nous ne voulons pas demeurer dans un organisme décapité. Pouvons-nous entrer dans la Troisième Internationale ? Celle-ci est l'Internationale des partis communistes. Or, pouvons-nous, à l'intérieur, combattre les communistes et, d'autre part, demander l'adhésion à la centrale internationale de ces communistes. Enfin, sans nous arrêter aux 21 conditions qui sont inacceptables, nous ne pouvons adhérer à une organisation projetant la destruction de l'Internationale syndicale. Il faut une réelle reconstruction, car nous ne pouvons pas davantage collaborer avec ceux qui portent la responsabilité de la fausse politique de guerre qu'avec ceux qui portent le poids de la fausse politique d'après guerre dans la Troisième Internationale. Nous voulons entrer dans une Internationale en égale parmi des égaux, sans conditions, seulement en camarades désireux de faire preuve de solidarité dans la poursuite d'un but commun. Une Internationale ne comprenant pas les Anglais ou pas les Russes ne sera pas une Internationale authentique. Celle-ci, au sens d'Adler doit être basée sur un type du même genre que celui des conseils ouvriers. Notre camarade veut dire avec cela qu'elle doit comprendre tous les partis décidés à travailler à la suppression du régime capitaliste et à se placer sur le terrain de la lutte de classe.

Cette formule suffit à écarter les réformistes. Nous n'avons pas à choisir entre une Internationale de résolutions et une d'actions, car des résolutions, telle celle de Zimmerwald, peuvent être les seules actions possibles, mais entre une Internationale de résolutions et une Internationale d'illusions.

Nos lecteurs nous permettront de leur présenter encore le point de vue d'Otto Bauer.

Olivier N.

Grand Conseil bernois

Lundi 15 novembre, reprise de séance. Quelques brouilleries sans grande importance sont liquidées, seule la subvention demandée pour l'asile des sourds-muets de la Grube bénéficie d'une amélioration de 20,000 francs en plus que le crédit prévu.

Le vétéran du Grand Conseil, notaire Buhler de Frutigen, développe sa motion tendant à augmenter la compétence du Grand Conseil qui est encore actuellement de 500,000 francs, alors que souvent se trouvent des questions à solutionner qui sont plus importantes.

Grimm développe avec le talent qu'on lui connaît la motion conférant l'éligibilité aux employés de l'Etat.

M. von Fischer, en bon vieux réactionnaire bernois s'y oppose.

M. Lohner, conseiller d'Etat, opine pour la proposition Grimm, mais n'engage pas le gouvernement, lequel, déclare-t-il, est juge et partie en la matière, il laisse au Grand Conseil le soin de trancher cette question. 102 voix contre et 43 pour l'éligibilité se manifestent à cet égard.

Mardi matin, le collègue Chopard développe sa motion tendant à augmenter les jetons de présence des inspecteurs des apprentissages et la création d'un inspecteur cantonal des apprentissages. Motion adoptée.

Balmer rapporte sur les dommages causés sur les rives du lac de Bienne à Nidau et environs.

Le décret augmentant la taxation des automobiles de différentes catégories : side-cars, motocycles et vélos, est adopté.

Au Grand Conseil neuchâtelois

Session ordinaire d'automne

Séance du 16 novembre 1920, à 8 h. 30

Présidence : M. Félix Jeanmeret, président.

Budget 1921 (suite)

Recettes

Concernant la question financière, Hermann Guinand fait des déclarations importantes au nom du groupe socialiste. Il constate que les Etats ont la tentation de recourir aux impôts indirects, tant à l'étranger qu'en Suisse. Ici même, au Grand Conseil, quelques orateurs de la droite et du centre ont déjà parlé de certains impôts indirects. Si le Grand Conseil devait entrer dans cette voie, il trouverait l'opposition de la députation socialiste compacte, car l'impôt indirect frappe surtout la masse des moins favorisés.

Les divers Départements sont passés en revue assez rapidement, sans soulever d'opposition spéciale. Toutefois M. Henri Calame fait maintenant déjà une déclaration au sujet de l'électrification de la Directe Berne-Neuchâtel. Celle-ci coûtera 11 millions à répartir comme suit : la Confédération y contribuera pour la moitié, soit pour une somme de 5 1/2 millions, Berne pour fr. 3,600,000, Neuchâtel 1,375,000, Fribourg 525,000 francs. Cette question figurera à l'ordre du jour de la session de décembre.

Revision de la loi sur les apprentissages

Ch. Barret demande que les cours théoriques aient une orientation professionnelle.

M. Paul Bonhôte se fait l'interprète des patrons qui se plaignent de ce que les cours sont donnés pendant la durée du travail. Il n'est même pas nécessaire d'ajouter que M. Bonhôte parle pour sa paroisse puisqu'il fait allusion aux apprentis de banque. H. Fallet demande qu'on ne puisse pas faire travailler les apprentis le dimanche.

M. Schampf prononce ensuite un discours qui doit être intéressant — il ne saurait en être autrement — mais sa voix grave ne parvient à la tribune des journalistes que comme un bruit sourd.

Edmond Breguet déclare que nous devons saluer avec joie le projet de loi qui nous est soumis, car il accorde aux apprentissages l'importance qu'ils méritent. Il propose ensuite qu'on l'applique strictement et non pas avec des restrictions. Répondant à M. Bonhôte, Edmond Breguet déclare que tous les patrons ont fait des déclarations semblables à celles de l'honorable député banquier. Et ce n'est pas au moment où le peuple suisse vient de consacrer la journée de huit heures aux ouvriers, qu'il faut en attribuer une plus longue aux apprentis. Si on ne forme plus d'apprentis, nous n'aurons plus d'employés et les banques elles-mêmes ne sont pas prêtes à y renoncer.

Marc Alber appuie les déclarations faites par Edmond Breguet et souhaite qu'on ne puisse plus exploiter les apprentis.

M. Renaud ne peut que faire siennes les déclarations d'Edmond Breguet concernant la durée de la journée de travail des apprentis et donne des renseignements relatifs aux cours professionnels qui seront encore soumis à une étude.

Numa Robert-Waelti fournit au Grand Conseil quelques renseignements sur la préparation professionnelle des horlogers.

Le projet de loi est pris en considération par le Grand Conseil sans opposition, puis renvoyé à une commission de 9 membres.

Projet de loi sur l'assurance scolaire obligatoire

M. Clottu met en garde contre les résultats financiers qu'entraînerait l'adoption des projets en ce moment. En conséquence, il demande au Grand Conseil de prendre acte des projets qui lui sont soumis et d'en laisser l'application pour des temps meilleurs.

M. Renaud demande leur renvoi à une commission.

M. Jacot voudrait que le Grand Conseil se prononce sur la centralisation des établissements d'instruction professionnelle.

Julien Dubois s'oppose à la proposition de renvoi du Conseil d'Etat, car ces projets traîneraient encore longtemps. Il demande leur discussion et le renvoi à une commission.

M. le Dr Richard déclare que la proposition du Conseil d'Etat a exercé sur lui un effet réfrigérant. Il demande que la motion d'ordre, de laisser sur le bureau la loi sur l'assurance scolaire obligatoire, soit repoussée.

Divers orateurs prennent encore la parole contre et en faveur de la motion du Conseil d'Etat, qui est finalement repoussée.

M. Ferdinand Porchat exprime sa reconnaissance aux initiateurs de la loi, au département qui a préparé le projet, aux médecins scolaires de Neuchâtel, pour finir par proposer le renvoi du projet à une commission spéciale.

Hermann Fallet demande que la loi soit tout simplement renvoyée à la commission de l'hygiène scolaire.

Le projet de loi est pris en considération et renvoyé à la commission d'hygiène scolaire.

Projet de loi sur l'enseignement pédagogique

M. le colonel Apothéloz se lève pour prononcer ses inévitables réflexions, puisqu'il s'agit de questions pédagogiques. Il se prononce en faveur de l'Ecole normale unique et de sa quatrième année.

Hermann Guinand rend compte des pourpar-

iers engagés entre les deux communes des Montagnes neuchâteloises pour la fusion des établissements de l'instruction professionnelle. Il croit préférable les propositions du Conseil d'Etat de maintenir deux écoles normales cantonales dans le canton. Ce serait une étape vers l'Ecole normale unique.

M. Quartier-la-Tente s'évertue encore une fois à rappeler les multiples efforts qu'il a faits depuis plus de vingt ans pour la centralisation de l'enseignement pédagogique.

M. Jacot (Locle) fournit à son tour un louable effort pour inviter les autorités à appliquer les méthodes nouvelles de pédagogie, afin que nous puissions les comparer avec les anciennes. A son tour, il se prononce en faveur de l'Ecole normale unique.

Finalement, le projet de loi est pris en considération à une forte majorité, puis renvoyé à une commission de 15 membres.

La séance est levée et la clôture de la session est prononcée à 12 h. 45. A. V.

CANTON DE NEUCHÂTEL

COUVET. — Un accident. — Un accident qui aurait pu avoir de graves conséquences est arrivé à l'usine électrique. L'usine du Plan de l'eau ne pouvant pas fournir, à la suite d'une avarie de machine, le courant habituel, le moteur Diesel qui fonctionne à l'ordinaire comme appareil de secours s'est trouvé surchargé. Le collecteur du dynamo qu'il actionnait, ainsi que diverses pièces de la machine, ont sauté, projetant des éclats dans tout le hall des machines. Par miracle, aucun des employés présents n'a été atteint. Des morceaux de fonte pesant plusieurs kilos ont été lancés avec force contre le plafond et sont retombés, laissant des empreintes qui permettent de juger la violence de la projection.

Il en est résulté une interruption de courant d'une demi-heure environ dont personne ne se plaindra, car elle est bien peu de chose à côté de ce qui aurait pu arriver.

NEUCHÂTEL

PARTI SOCIALISTE. — Assemblée générale le mercredi 17 novembre 1920, à 20 heures précises, au Restaurant du Monument.

Ordre du jour : 1. Verbal ; 2. Admissions, cotisations ; 3. Ordre du jour des congrès cantonal et national ; 4. Nomination des délégués ; 5. Soirée de fin d'année ; 6. Divers.

Vu l'importance de l'ordre du jour, le Comité compte sur une nombreuse participation de tous les camarades ainsi que de tous les camarades cheminots qui seraient libres ce soir-là.

LE COMITE.

LE LOCLE

PARTI SOCIALISTE. — Le parti socialiste, section du Locle, aura son assemblée générale le jeudi 18 novembre 1920, à 20 heures. Des questions de la plus haute importance seront discutées et nécessitent la présence de tous. Toute abstention serait coupable ; l'heure est grave. Nous devons prendre une décision définitive concernant la Troisième Internationale, et l'attitude de notre section à cet égard.

L'ordre du jour du congrès cantonal sera éga-

lement discuté ; vu son importance, tous les socialistes conscients de l'avenir du prolétariat se feront un devoir d'assister à cette assemblée.

Un avis ultérieur désignera le local.

Chandelle qui fume a besoin de mouchettes. — Monsieur Paul Breguet est assurément l'une des grandes lumières du siècle : pour lui, la guerre, la cherté de la vie, la spéculation, le chômage, la misère des masses, les bénéfices souvent scandaleux des capitalistes, les désordres du régime bourgeois ne sont pas les causes des troubles sociaux en général et de la grève de 18 en particulier.

Non, les désordres sont le « travail » de quelques chefs socialistes : « la preuve de leur faute est un fait patent, liquidé ».

Quel grand homme que v'là ! Et comme il a bien le droit de prendre en pitié « la candeur et la naïveté » des conseillers généraux socialistes.

Pauvre Monsieur Breguet, il ne faut pas seulement « une candeur fantastique et une naïveté qui dépasse les bornes permises » pour oser comme vous, et sans sourcilier, mettre à la charge de quelques hommes d'une probité parfaite les révoltes légitimes engendrées par les iniquités et les crimes du régime bourgeois, il faut cette incommensurable sottise qui, d'après Renan, donne parfaitement la sensation de l'infini.

Vous ne voulez pas que la Commune paie les frais du procès de la grève générale parce que cela retombera sur le peuple ? Vous savez sans doute, Monsieur Breguet, que la classe ouvrière locloise a déjà sué bien des millions au profit des capitalistes ? Si vous écrivez un petit article dans la « Gazette » pour protester contre cette iniquité ? La somme en vaut la peine, et le peuple que vous prétendez défendre vous accusera d'hypocrisie si vous faites tant de bruit pour 4000 francs sans rien dire pour des millions.

Henri PERRET.

Théâtre ouvrier. — Les membres et amis de la société sont rendus attentifs à l'annonce concernant le match au loto, paraissant dans le présent numéro.

Cercle ouvrier. — L'assemblée générale du Cercle ouvrier le 16 courant, a appelé comme tenancier notre camarade Georges Fivaz, secrétaire à la F. O. M. H.

LA CHAUX-DE-FONDS

Parti socialiste

L'assemblée générale du parti socialiste de notre ville, réunie hier soir, au Cercle ouvrier, a pris position sur la question du programme du parti. Elle a été unanime à l'approuver à part les deux chapitres relatifs, l'un à la dictature, l'autre à l'avènement du prolétariat. La thèse relative à l'avènement du prolétariat a réuni 36 suffrages, tandis que celle de la dictature ralliait 28 voix. Il y a eu un certain nombre d'abstentions.

Le Bluet

Les deux soirées qu'organise chaque année l'orchestre de zithers, violons, mandolines et guitares, Le Bluet, sous-section de la Croix-Bleue, auront lieu cette année les lundi 22 et mardi 23 novembre, à 20 heures, dans la grande salle de

la Croix-Bleue. Au programme figure, outre des productions musicales, déclamations, une opérette en deux actes de Antony Mars : « La Meunière du Moulin Joli ». Le soin qu'apporte Le Bluet dans la préparation de ses soirées lui vaut chaque année deux salles comblées et nous osons croire qu'il en sera de même cette année, aussi nous conseillons à nos fidèles auditeurs de ne pas tarder à prendre leurs places au Magasin de musique Witschi-Benguerel ou dans un des dépôts indiqués aux annonces.

Au Théâtre

La représentation de « Carmen » a été un succès triomphal, surtout si l'on veut en mesurer la grandeur à l'affluence. La salle était comble, archi-comble et les artistes lyriques du Théâtre de Besançon auront rarement trouvé chez nous une atmosphère plus chaude de sympathie.

Ainsi qu'à leur ordinaire, les artistes se sont surpassés. On a beaucoup admiré la belle voix grave de Don José et la souplesse féline et gracieuse de Carmen. Au reste, il n'y a que des éloges à jeter, à poignées, à tous, actrices et acteurs. Cette fois-ci, les chœurs ont été excellents. L'orchestre accompagne avec une belle mesure, mais par moments il couvrait un peu la voix des chanteurs. Peut-être cela tient-il à l'acoustique de la salle. Il en faudrait tenir compte à l'avenir. R. G.

Semaine des grands galas, a-t-on dit de celle qui nous est actuellement offerte au théâtre. Après le gala lyrique, voici les galas de comédie.

Demain soir, jeudi, « Le Prince d'Aurec », c'est à dire de l'esprit à profusion, comme Lavedan sait en dispenser. Et une interprétation égale au moins à l'œuvre.

M. de Max jouera le rôle du baron de Horn auquel il a imprimé à la Comédie française une individualité saisissante et inoubliable. Mme Madeline Roch, dont le talent, aussi souple que large, sait s'approprier à tous les genres, sera une princesse somptueuse et captivante. M. Maurice Varny, de la Comédie française, prêtera au Prince d'Aurec son élégance et sa maîtrise. Une excellente troupe en tête de laquelle Mme Monys Prad qui jouera la Duchesse de Talais, contribuera à la perfection de l'ensemble du spectacle.

Il ne saurait être, cela va de soi, question d'aucun rabais, pour ce spectacle exceptionnel, en faveur des écoles. Les frais en sont trop considérables.

— En revanche, et malgré l'interprétation d'élite assurée à la représentation de « Ruy Blas », un rabais de 50 % sera consenti au corps enseignant et aux élèves de nos diverses écoles, pour la représentation de vendredi soir. Point n'est besoin de présenter M. Jean Hervé à notre public, qui le connaît et l'apprécie à sa haute valeur. Le rôle de la reine sera tenu par Mme Jeanne Rémy, également connue et aimée de notre public. La location est ouverte à tout le monde dès aujourd'hui pour cette magnifique soirée.

— Dimanche, nous aurons, par la tournée Zeller, « Le Maître de son cœur ». Location : aux Amis du théâtre, dès vendredi, au public, dès samedi matin.

« Le Maître de son cœur » est incontestable-

ment le plus grand succès de l'année. Cette œuvre splendide a soulevé l'enthousiasme de la critique parisienne par la beauté du langage et par son action émouvante.

La première représentation fut un véritable triomphe, car elle consacrait Paul Raynal, le jeune auteur dont c'était la première pièce, comme l'un des plus grands écrivains de notre époque.

L'interprétation en sera de tout premier ordre, comme il est d'usage dans les tournées Zeller, et aura à sa tête Mlle Paulette Pax, une des plus brillantes artistes de Paris.

Pour le lancement des huit pages

Listes précédentes	fr. 1545,34
D'un cheminot	5.—
St-Imier, Patzé, quand tu veux être cuisinier, mets un tablier blanc et non un tablier vert. Signé : Vinaigrette	2.—
Anonyme	—60
B. P., Bienne. Un acompte pour des cigares Maryland « Spä » B. C., à l'occasion de l'ouverture de la première réunion de la Société des Nations	—20
Total	fr. 1553,14

Convocations

LA CHAUX-DE-FONDS. — Comité de la Vente jeudi soir, à 20 heures et quart, au Cercle ouvrier. Présence nécessaire.

— Comité du Cercle ouvrier, ce soir, à 20 h. et quart. Très important.

LE LOCLE. — Espérance ouvrière. — Répétition générale, mercredi 17 courant, à 20 heures précises, au local. Amendable.

— La Sociale. — Répétition ce soir, au Casino, pour les chants et saxophones.

Parti socialiste neuchâtelois

Toutes les sections du P. S. N. sont informées que la prochaine assemblée cantonale de délégués aura lieu le dimanche 21 novembre, à 14 1/2 heures, à NEUCHÂTEL, Brasserie du Monument.

ORDRE DU JOUR :

1. Appel des sections, vérification des mandats.
 2. Lecture des procès-verbaux.
 3. Discussion des questions à l'ordre du jour du prochain congrès du Parti socialiste suisse, éventuellement propositions à soumettre à cette assemblée.
 4. Rapport de la commission chargée d'étudier la remise du journal au Parti.
 5. Divers.
- La présente communication tient lieu de convocation. Le Comité exécutif.

Ne buvez plus de lait sans y ajouter le Cacao Tobler — en paquets plombés. — Chez les adultes, l'estomac contenant beaucoup de pression, le lait se caillé facilement et alourdit l'estomac. Une addition de Cacao Tobler rend le lait plus digestible. 5497

LES MANTEAUX IMPERMÉABLES D. Wallach

pour Dames et Messieurs

5864

sont vendus très bon marché, chez

68 Léopold-Robert 68

La Ch.-de-Fonds 68

Amphithéâtre du Collège primaire

VENDEDI 19 novembre, à 20 1/2 h.
sous les auspices de la 5861

Société suisse des Commerçants
(Section de La Chaux-de-Fonds)

Grande Conférence

publique et gratuite, avec projections lumineuses
donnée par M. le Dr G. Rössinger, prof.

Quelques semaines en Catalogne

Les employés et employés de commerce et bureaux sont cordialement invités à y assister.

Herboriste

Marcel Bourquin

La Chaux-de-Fonds
55, Rue Léopold-Robert, 55
Téléphone 19.54 901

Occasions

MEUBLES usagés et retouchés

FREY-ZYSSET 5859

Rue Fritz-Courvoisier 18

Chaussures Sport

Messieurs — Dames — Enfants

Qualités extra Prix sans concurrence

Nouvelle Cordonnerie

KURTH & Co

2, Rue de la Balance, 2

La Chaux-de-Fonds

Société Coopérative de

CONSUMMATION

Neuchâtel et environs

Occasion !

Chaussures françaises pour hommes

Nos 42 et 43

empeigne très souple clouée

fr. 25.90

la paire 5833

Tapiserie - Décoration

FEHR, Puits 9

Meubles - Literie - Réparations

Téléphone 2201

DAMES

trouveront les meilleures spécialités hygiéniques et conseils discrets au Dara-Export, Rhône 6303, Genève. 5838

Ville du Locle

Médailles

La commande pour la frappe des médailles de l'Hôtel de Ville sera passée la semaine prochaine. Les personnes qui voudraient s'inscrire peuvent le faire encore au Secrétariat communal. 5866

Conseil communal.

Foyer du Casino

LE LOCLE

Samedi 20 novembre

dès 19 1/2 heures

Match au loto

organisé par la

Théâtre Ouvrière

Belles et grosses quines ? 5862

Lapins, canards, Mont-d'Or, etc.

Cordiale invitation aux membres et amis de la société.

Tombola de La Sociale

Les lots de la tombola peuvent être retirés le **mercredi 17 courant**, dès 19 h. 30 à 21 h. 30, rue de France 21, Le Locle. 5867

La Commission.

Grande baisse !

Il sera vendu demain sur la

Place du Marché

de la

Viande de gros bétail

1^{re} qualité

depuis **1.80 à 2.30** le 1/2 kg.

Viande salée et fumée
fr. 2.— le 1/2 kg.

Saucisse à la viande et au foie

Se recommande.

5870

On demande à acheter un berceau en fer émaillé grand modèle et une chaise d'enfant. — Faire offres avec prix, sous chiffre 5868, au bureau de La Sentinelle. 5868

A vendre un très grand et large coffre, incombustible, avec combinaison. — S'adresser par écrit, sous chiffre 5825, au bureau de La Sentinelle.

A vendre une belle pousette à un prix très avantageux. — S'adresser à M^{me} Grasseberg, D.-Jeanrichard 39. 5783

A vendre une jolie jaquette de laine brune et verte pour dame, fr. 25.— Passez le matin de 8 à 10 heures. 5852

S'adr. au bur. de La Sentinelle.

Collectionneurs. A vendre 2 albums de timbres, ainsi qu'un beau choix au détail. — Pour visiter, s'adresser de 6 à 8 h. chez M. C. Mocker, Progrès 91. 5860

On cherche pour de suite ou époque à convenir un appartement de 3 chambres et dépendances, en ville ou aux environs, éventuellement au Val-de-Ruz. — Faire offres sous chiffre 5259 au bureau de La Sentinelle.

A louer jolie chambre meublée, à personne honnête et solvable, travaillant dehors. — S'adresser rue du Commerce 139, au rez-de-chaussée à gauche. 5726

Chambre. On offre à louer une belle chambre non meublée, dans le quartier des fabriques. Eventuellement, part à la cuisine. — S'adresser sous chiffre A B 5781 au bureau de La Sentinelle.

Graveur à domicile, se recommande pour toute gravure en général, soit tout d'heure, sujets, paysages, email ébonite. — Même adresse, à vendre toute la collection des grav. Piaget et autres maîtres. — S'adresser Industrie 12, au 3^{me} étage, à gauche. 5751

On demande servantes, volontaires, file de cuisine. — S'adresser Bureau de placement rue Daniel-Jeanrichard 43. 5865

Réparation et aiguisage de ciseaux et couteaux en tous genres. — Progrès 11, 2^{me} à droite. 5829

Achat-Vente Habits, souliers usagés. Magasin du coin, 1^{er} Mars 5. 4598

Jeune fille. On demande une jeune fille, pouvant coucher chez ses parents, pour garder un enfant et aider au ménage. 5828

S'adr. au bur. de La Sentinelle.

Perdu depuis la rue Général-Dufour au Stade F. C. Etoile, un caoutchouc de roue de poussette. — Prière de le rapporter contre récompense chez M. F. Thiebaut, G.-Duf. 6. 5826

Trouvé une montre pour auto. — La réclamer rue Fritz-Courvoisier 6, 3^{me} à droite, ou au cantonnier du Succès. 5863

Etat civil de La Chaux-de-Fonds

Du 16 novembre 1920

Promesses de mariage. — Gigon, Albert-Henri, commis, et Schindler, Rachel-Marie, tous deux Bernois.

Mariage civil. — Guyot, Louis-Marcel, bijoutier, Neuchâtelois, et Arnold, Frida-Anna, Neuchâteloise et Soleuroise.

Décès. — 4326. Mosset, Paul-Edouard, Neuchâtelois, né le 3 octobre 1861. — 4327. Jacot-Descombes, Georges, époux de Emma-Mina née Grossen, Neuchâtelois, né le 21 décembre 1887.

Profondément touchée des nombreuses marques de sympathie, à l'occasion de son grand deuil, la famille **Borel-Maurer, au Locle**, se sent pressée de remercier toutes les personnes qui ont contribué à adoucir ces jours de séparation, particulièrement la Direction des montres Zenith, les ateliers de sertissage, réglage et emboitage. 5869

F.Q.M.H. Chaux-de-Fonds

Groupe des

Décorateurs et Horlogers complets

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Mercredi 17 novembre, à 20 h. préc.
Salle du Tribunal, Hôtel de Ville, 1^{er} étage

Très important

LE COMITÉ.

Avant de faire vos achats, venez visiter le magasin

**Montandon-Schenk
Cernier**

Grand choix dans tous les vêtements pour dames, messieurs et enfants. — Corsets et bas. — Complots sur mesure : Fr. 150.-

Confections pour dames. — Blouses. — Jaquettes.

Grand choix dans tous les rayons. OF1378N
5025 Se recommande.

Au Printemps

LA CHAUX-DE-FONDS

Dès jeudi 18 novembre

Nouvelle Vente de Laine

Laine „Marguerite“
en écheveau, teintes mode

l'écheveau de 50 gramme env. Fr. **2.50**

Laine peignée

5 bouts, très belle qualité, en noir, blanc ou gris

l'écheveau de 50 grammes env. Fr. **1.50**

Laine anglaise

(5 bouts)
noir, gris, beige ou blanc
extraordinaire
l'écheveau de 50 gr. **1.65**

Laine „Zéphir“

extra
toutes teintes
l'écheveau de 50 gr. **2.10**

Laine soie

«Mouton-d'Or»
en toutes teintes
l'écheveau de 50 gr. **2.50**

Laine de Schaffhouse

(4 et 5 bouts)

Attache jaune
l'écheveau de 50 gr. Fr. **1.70**

Attache rouge
l'écheveau de 50 gr. Fr. **1.90**

Attache verte
l'écheveau de 50 gr. Fr. **1.95**

„Electa“
l'écheveau de 50 gr. Fr. **2.45**

Décatie
l'écheveau de 50 gr. Fr. **2.50**

Désirant satisfaire le plus grand nombre possible de clients avec les quantités en stock, le maximum par client est limité à 1 kg.

Magasin ROSÉ-GUYOT

BONNETERIE MERCERIE LINGERIE CORSETS
TÉLÉPHONE 11.55 NEUCHÂTEL EPANCHEURS 2
MARCHANDISES FRAICHES PRIX TRÈS BAS

GRANDE VENTE AU RABAIS

de **10%**

**Blouses • Robes de chambre
Matinées • Jupons • Jaquettes
Cache-Blouses • Manteaux pour fillettes**

Blouses veloutine, très bonne qualité, façon kimono **7.95**

Blouses flanellette coton, superbe dessin, remplaçant la laine **8.25**

Blouses kimono pure laine, jolie nouveauté avec broderie, en toute teinte **20.-**

Cache-Blouses pure laine, depuis **7.95**

BAS cachemire, pure laine **5.25**

Mesdames! Notre vente est basée sur le principe d'un grand chiffre d'affaires avec un

Bénéfice minime

et à titre de Réclame nous vous donnons gratuitement pour chaque achat dans les articles mentionnés un joli **Panier pyrogravé.**

Avant de faire vos achats

rendez-vous compte de nos prix extrêmement **BON MARCHÉ** et de nos qualités irréprochables.

Horlogerie - Bijouterie - Orfèvrerie
LUSTRERIE ÉLECTRIQUE • OBJETS D'ART • PORCELAINES • CRISTAUX

Georges-Jules SANDOZ

50, Rue Léopold-Robert — La Chaux-de-Fonds

Sur tous les achats au comptant, escompte

10%
sur la Lustrerie

5%
sur tous les autres articles en magasin

Nos clients ayant des séries d'orfèvrerie en cours et toutes les personnes désirant en commencer, sont instamment priées de ne pas tarder à faire leurs commandes, qui recevront tous nos soins.

Hôtel de la Poste
Place de la Gare

Tous les mercredis 664

TRIPES

aux pieds de porc

Se recommande, G. Perrin.

Achat

de vieux complets aux plus hauts prix du jour, ainsi que tous genres d'habits, chez **RACHEL, Stand 6.**

Ouvriers, favorisez les négociants qui insèrent des annonces dans votre journal

FEUILLETON DE LA SENTINELLE

10

Le Mystère des Béatitudes

PAR

Colette YVER

(Suite)

— Tu m'embêtes avec ton frère, fit Muzard. Est-ce que je tiens un bureau de placement? D'abord, je ne connais qu'un prêtre et c'est une femme de ménage qui le sert.

— Ça ne fait rien, mon vieux, tu pourrais toujours lui recommander Désiré et il en parlerait à ses camarades, tu comprends. Je peux y compter, hein, mon petit Muzard? Tu diras que c'est un garçon très gentil.

— Si j'y pense, oui.
Ninette alors parcourut des yeux la chambre qu'elle n'avait pas encore regardée et où sa présence répandait une atmosphère inaccoutumée.

— Il y en a des livres chez toi!
Ce fut tout le compliment qu'elle trouva, déconcertée devant l'austérité de ce logis. Elle avait, dans la pâleur de sa poudre, une bouche toute petite et d'un rouge violent, des yeux noirs dont la peinture dénaturait l'expression, mais qui eussent pu être vifs et beaux. Comme Muzard la considérait sans lui répondre, elle ajouta:
— Dire que tu ne m'offrirais seulement pas une cigarette!

— Ma petite, je n'en ai pas ici, je te jure. Elle soupira, contempla la pointe de son soulier verni sur lequel un nœud de ruban faisait une touffe énorme, ce qui accentuait la finesse de la cheville, dans le bas à jour. Puis, d'un air grave:

— C'est drôle, mon vieux, je n'ai jamais vu un homme qui te ressemble. Tu as beau être dur avec moi comme pas un, je sens que tu vaux à toi seul plus que tous ensemble. Tiens, pour ne citer que des amis: ce grand nigaud de Solème, ce paquet de Nassal, cet abruti de Gérard, qui n'a jamais été fichu de faire mon portrait, et Loche, cette ficelle de Loche, et Albert Blond, ton patron, qui a pourtant de la branche, non, non, ne me parle d'aucun de ceux-là. Et parmi les autres que tu ne connais pas, des nobles, et des sacs, et des situations qui n'étaient pas de la petite bière, je t'assure, — pourtant, dans le tas, il y en a que j'ai bien aimés, tu comprends, — eh bien! aucun ne te venait au coude, mon vieux. Je ne sais pas bien dire ce qu'il y a en toi; tu inspires la confiance, voilà; tu as l'air du monsieur qui ne se trompe ni ne vous trompe jamais.

— Oh! oh! cela, c'est beaucoup dire, Ninette. Néanmoins, tu me croiras donc lorsque je t'aurai assuré qu'il est onze heures et demie, et que je dois descendre déjeuner dans une minute, ayant à faire d'ici deux heures.

— Tu me mets à la porte. Je suis trop fine pour ne pas m'en apercevoir, mon vieux. Mais tu m'es tellement sympathique, vois-tu, que je ne t'en veux pas.

Elle resta debout quelques instants, silencieuse. Une larme perla au coin de son œil peint. Elle l'épongea vivement du bout de son petit mouchoir.

— Je n'aurai jamais eu de chance, commençait-elle enfin.

Mais Muzard, entr'ouvrant la porte devant elle:

— Mademoiselle Cosquard, je vous présente mes hommages.

Dans l'escalier, elle lui cria encore:

— Monsieur Muzard, je compte sur vous pour mon petit valet de chambre...

Quand il eut refermé la porte et qu'il se vit seul dans la pièce, Muzard renifla fortement et un peu comiquement, ainsi que s'il agissait pour des spectateurs; puis, d'un mouvement brusque ouvrant la fenêtre:

— Elle a empoisonné l'air avec ses sacrés parfums. Mauvais apéritif. Et quel petit animal jacasant! Je suis sûr qu'elles sont toutes les mêmes. Et quand on se tue à travailler pour elles, pour les nourrir, pour les parer, on se donne l'illusion qu'on s'est voué à une grande cause. Autant travailler pour son Moi, — bien que ce soit assez répugnant.

Il endossa son pardessus, calcula qu'il pouvait rencontrer Solème, déjeuner avec lui en un quart d'heure, et filer ensuite en sa compagnie chez l'abbé Naïm, à la porte de Montreuil, avant de rentrer à son bureau. Mais sa pensée revint à Ninette.

— Je n'avais qu'à ouvrir la bouche. Ce soir, le silence de ma chambre ne m'aurait plus bourdonné aux oreilles. Il y aurait eu ici le ronron de ses paroles, deux tasses de café, et l'effort de toute la journée de labeur offert à un autre être que soi-même. Oui, mais aussi comment goûter le plaisir niais de s'asservir à une créature inférieure? La solitude vaut mieux que cela.

Cependant il se rappela cette petite larme qu'il avait vue aux yeux de la jeune femme. Ses paupières battirent. Il sortit.

En descendant ses cinq étages, il se demanda s'il tenait à la vie, véritablement. Et il conclut:

— On me dirait que la fin de tout m'attend en bas, à la dernière marche, certainement je hâterais le pas.

Quand la gaieté d'une matinée d'octobre ensoleillée le surprit, dans la rue, il pensa qu'avant une heure il allait voir l'abbé Naïm, et ses idées changèrent de tour. Il y eut en lui comme une fête. L'état d'âme de sa dix-septième année renaquit. Et il songeait aux propos qu'ils allaient tenir. Ils en échangeaient parfois de profonds, de troublants, sur les problèmes ténébreux de la vie, parfois de puérils et de gais, comme ceux des lycéens.

— Tu sais, dit-il à Jean Solème qui prenait l'apéritif à la brasserie, en l'attendant, tu sais, nous déjeunons en quatre, et si tu veux, je t'emmène chez Naïm.

— Aujourd'hui, tu vas me présenter? demanda Solème, interloqué à l'annonce de cette chance trop brusque.

Déjà, le nez sur la carte, Muzard combinait un menu de cervelles frites et de poisson en mayonnaise, et houspillait la servante qui ne s'occupait que de la table voisine. A la fin, il s'emporta contre elle, l'interpella par son nom de famille qu'il connaissait:

— Eh bien! Marie Plichet, est-ce que vous vous fichez de nous? Voilà une heure que nous attendons.

— N'est-il pas d'origine arménienne? interrogea Solème, qui suivait son idée.

(A suivre).

La fuite de Wrangel Chute de Simféropol

CONSTANTINOPLE, 17. — Havas. — Le général Wrangel a quitté Sébastopol à bord du « Korniloff » à destination de Constantinople. L'évacuation de Sébastopol est terminée. Le « Waldeck-Rousseau » est parti le dernier.

LONDRES, 17. — Havas. — Un radiogramme de Moscou en date du 15 relatif aux opérations sur le front sud annonce que les troupes rouges ont occupé Simféropol et Théodosie et ont pénétré en Crimée. Après la prise de Théodosie, ajoute ce radio, nos troupes se trouvent à peu de distance de Sébastopol et de Kertch. Pas un seul détachement du général Wrangel n'aura le temps de s'embarquer sur les navires mis à leur disposition par les puissances de l'Entente.

La capitale de la Podolie tombe aux mains des Soviets

TARNOPOL, 15. — Retardé en transmission. — Ce matin, les troupes des Soviets ont occupé Kamenetz-Podolsk. Les troupes ukrainiennes reculent en désordre. Les autorités polonaises de ce côté du Sbrug ont donné l'ordre de désarmer les détachements ukrainiens, dans le cas où ils auraient l'intention de traverser la rivière sous la pression des Soviets. Des masses de réfugiés cherchent à entrer en Pologne et s'approchent de Proskurov.

Le combustible pour Pétrougrad

MOSCOU, 10. — Via Stockholm. — D'après l'« Economitcheskaja Shisnj », il a été transporté à Pétrougrad, jusqu'au 5 octobre, 750,000 mètres cubes de bois de chauffage. L'année précédente, le stock de bois de chauffage n'avait été que de 399,000 mètres cubes, à la même époque.

Émeutes à Athènes

ATHÈNES, 16, 22 h. 15. — On déclare que la Bourse d'Athènes restera fermée jusqu'à ce que la situation politique se soit éclaircie.

PARIS, 17. — Le correspondant du « Journal » à Athènes télégraphie en date du 16 novembre les renseignements suivants sur les incidents qui ont marqué la matinée du 15 à Athènes. Le président du Conseil des ministres, dès qu'il eut connaissance de l'échec de Venizelos (Réd. : On sait qu'il n'y a eu que 118 députés venizelistes d'élus contre 250 royalistes partisans de Constantin), télégraphia tout de suite au généralissime des armées combattant en Asie-Mineure de continuer à faire front à l'ennemi et de ne pas bouger jusqu'à instructions nouvelles. Mardi matin, tandis que le Conseil des ministres siégeait en permanence, apprêtant son acte de démission pour le remettre au régent, l'amiral Coundouriotis, les partisans fougueux de l'opposition préparaient la rentrée victorieuse de Constantin, organisant des émeutes dans les rues. Des mitrailleuses soudainement apparues venaient de couler à terre des civils, dont deux enfants, aux portes mêmes du ministère des affaires étrangères. Des troupes postées derrière les arbres tenaient la foule en joue.

Réd. : Le style laconique de cette information laisse supposer que des événements graves se préparent en Grèce. La version des émeutes d'Athènes apparaît fragmentaire et insuffisante.

Les Alliés ne reconnaîtront pas Constantin

PARIS, 17. — Havas. — Interviewé par un correspondant du « Petit Parisien », M. Guillemin, ancien ministre de France à Athènes, estime que les puissances devront exiger des garanties précises et sérieuses du gouvernement qui succédera à M. Venizelos, quant à la sécurité intérieure de la France.

Interviewé par le « Petit Journal », M. Jonnart, ancien haut commissaire interallié en Grèce, a déclaré que le refus des puissances de reconnaître Constantin, ne peut faire de doute.

LONDRES, 16. — La « Pall Mall Gazette » écrit : « L'échec de M. Venizelos amènera un changement malheureux dans les relations de la Grèce avec les autres pays. Il n'y a pas lieu de supposer que la France et l'Angleterre permettront le retour de Constantin. »

Venizelos se serait enfui en Egypte ?

BERNE, 16. — Les cercles grecs en Suisse apprennent que M. Venizelos se serait enfui en Egypte à bord d'un vapeur grec.

ATHÈNES, 16. — Havas. — Les derniers résultats des élections donnent 118 venizelistes élus contre 250 royalistes. La défaite des venizelistes est complète.

La vie baisse de prix... à Londres !

LONDRES, 16. — On constate un nouveau fléchissement des prix des principaux articles de première nécessité. C'est ainsi que les cotons américains et égyptiens sont descendus respectivement à 1 sh. 3 1/2 et 3 sh. 2 1/2 la livre. L'étain a baissé de 8 livres sterling par tonne, le cuivre de 2 livres sterling et les prix du jour pour ces deux métaux (237 livres sterling l'étain, 86 livres sterling le cuivre) se rapprochent assez sensiblement de ceux pratiqués avant la guerre. Au cours de la dernière quinzaine, l'huile de lin est tombée de 71 livres sterling à 59. On note également une forte baisse sur les maïs, les avoines et les orbes.

Un vieillard de 75 ans tue un voisin de 82 ans et se suicide

LE MANS, 17. — Armé d'un fusil, M. Jules Gautier, 75 ans, propriétaire à Savigné-l'Évêque (Sarthe), a pénétré hier chez son voisin, M. Henri Sèpre, 82 ans, et l'a tué.

L'assassin s'est ensuite fait sauter la cervelle avec la même arme.

Ces deux vieillards avaient été jusqu'à présent amis intimes.

Société des Nations La session de Genève

(De notre correspondant particulier)

GENÈVE, 17. — Les séances de l'assemblée de la Société des Nations ressemblent à des séances parlementaires. On s'attend à des débats soutenus lorsque viendront en discussion les demandes d'adhésion formulées par des pays ex-alliés de l'Allemagne. La victoire des armées rouges et la consolidation du gouvernement de Moscou font l'objet des conversations privées entre délégués autres que les délégués français. Ceux-ci ne se gênent pas d'affirmer que la politique du gouvernement français a fait faillite et que l'assemblée de la Société des Nations devra discuter de la situation russe.

(De l'Agence télégraphique suisse)

GENÈVE, 17. — La troisième séance, hier, a adopté un projet prévoyant : 1. qu'il y aura douze vice-présidents ; 2. que chaque commission nommera un président et que ces six présidents sont de droit vice-présidents de l'assemblée ; l'assemblée élira elle-même au scrutin secret les six autres vice-présidents. Cette motion est adoptée.

La question de la publicité des débats, soulevée par lord Robert Cecil, a donné lieu à un échange de vue entre le délégué britannique et M. Viviani (France). Lord Robert Cecil a dit notamment :

« Si le huis-clos est nécessaire pour certaines discussions, la publicité devrait être la règle générale. L'orateur demande à l'assemblée de faire quelques concessions à l'opinion publique pour supprimer toute allusion possible à ce qu'on a appelé la diplomatie secrète. »

Finalement, le texte suivant est mis aux voix : « Les commissions tiendront un registre des délibérations et un procès-verbal qui sera publié aussitôt que possible et pourra toujours être consulté par un délégué de l'assemblée. »

Ce texte est adopté et la séance levée à 13 heures.

La séance plénière est ouverte à 16 h. 20.

M. Tittoni dépose une proposition signée par lui-même, par MM. Ador, Averesco et deux autres délégués, tendant à supprimer les articles 3 et 4 de la méthode de travail proposée par M. Hymans, cela afin de raccourcir les débats.

L'article 3 est ainsi conçu : « Chaque président de commission fera à l'assemblée, en séance plénière, un jour au plus tôt après son élection, un exposé objectif général de l'ensemble des questions à l'ordre du jour de la commission. »

L'article 4 est ainsi conçu : « Les délégations qui le désiraient présenteraient aussitôt après cet exposé leurs observations. »

M. Barnes (Angleterre) n'est pas d'accord avec la proposition Tittoni qui, croit-il, ne constitue pas une amélioration. Il juge qu'il est utile de donner aux commissions, avant qu'elles se mettent à l'œuvre, un avis général sur les questions dont elles vont s'occuper.

M. Viviani d'accord avec M. Tittoni, et au nom de la délégation française, propose également de supprimer les articles 3 et 4. Il dit : « Cette société qui innove peut avoir le droit de créer une procédure nouvelle, mais il faut savoir si cette procédure ne va pas faire perdre du temps et n'amènera pas des contradictions entre les travaux des commissions et ceux de l'assemblée. »

« Les commissions doivent être libres d'apporter ici l'avis qu'elles ont cherché dans leur sein. Nous sommes ici pour accomplir des actes. Allons-nous donner à l'opinion publique le spectacle d'une assemblée qui se cherche, qui hésite ? Je supplie l'assemblée de repousser les propositions qui lui sont faites, de copier ce qui se fait dans toutes les assemblées. » (Longs applaudissements.)

La proposition Tittoni, mise aux voix, est adoptée.

M. Nansen demande que chaque commission fasse rapport spécialement pour chacun des points qui lui sont confiés.

M. Hymans propose la marche suivante des travaux : Aujourd'hui même, les délégations feront connaître le nom du délégué qu'elles désignent pour chaque commission. Demain matin sera imprimée la liste générale des commissions et la discussion s'engagera sur le rapport général. Demain matin, assemblée plénière, où l'on élira six présidents. On continuera la discussion sur le rapport général.

Cette proposition est adoptée.

Sir Mayer relève des différences de traduction. Il propose que le compte-rendu des débats soit reproduit dans la langue originale avec traduction dans une colonne latérale. M. Hymans souligne le travail énorme accompli avec une activité et une rapidité extraordinaires par les traducteurs et par le secrétariat général. Il propose de remercier ce dernier. L'assemblée applaudit à cette proposition.

La séance est levée à 17 h. 20. Séance plénière demain à 10 h. 30.

Publiera-t-elle ?

LONDRES, 17. — U. — M. Harmsworth communique à la Chambre des Communes au nom du gouvernement que l'Angleterre a annoncé au secrétariat général de la Société des Nations, 17 conventions et traités internationaux. Le secrétariat général est libre d'en demander la publication.

Réd. : Nous renvoyons au commentaire du « Daily Herald », publié dans le numéro d'aujourd'hui pour comprendre comment les Etats capitalistes comprennent la « diplomatie publique ! ».

La guerre du pétrole

NEW-YORK, 16. — La Standard Oil Co vient d'abaisser de 1 centime par gallon le prix de la gazoline, donnant ainsi le signal d'une guerre mondiale sur le marché du pétrole.

La course au renchérissement Au tour de l'électricité

BERNE, 17. — Le département de l'Economie publique a convoqué pour mercredi dans la salle du Conseil des Etats une conférence des représentants des gouvernements cantonaux, de l'association des centrales suisses d'électricité ainsi que les représentants des villes suisses pour discuter un avant-projet d'arrêté du Conseil fédéral complétant l'article du 7 août 1918 relatif à l'approvisionnement du pays en énergie électrique. Le but de cet article est de légiférer pour relever le prix de l'électricité fourni par les usines qui n'est plus actuellement en harmonie avec le coût de la vie. Plus de 1200 contrats à long terme seraient frappés par cette mesure, mais si on ne modifie pas ces contrats, les usines périlliciteront et on connaît le rôle qu'elles jouent dans notre économie nationale. On créerait une sorte de tribunal arbitral qui trancherait les différends. Il est certain que les possesseurs de contrats à longue échéance se défendent énergiquement. Dans des pays étrangers on a procédé de la sorte et les prix ont été relevés parfois de 600 %.

L'article 2, lettre d, de l'arrêté fédéral du 7 août 1918 concernant l'approvisionnement du pays en énergie électrique, autorise le département à fixer dans des cas particuliers, par décision, les conditions de livraison d'énergie électrique en rapport avec le prix de revient.

La conférence sera présidée par M. le conseiller fédéral Schulthess. (Respublica.)

Pour le logement ouvrier

BERNE, 17. — Respublica. — Les délégués des gouvernements cantonaux, les représentants des organisations ouvrières et patronales tiendront une conférence jeudi dans la salle du Conseil des Etats, sous la présidence de M. le conseiller fédéral Schulthess, pour discuter un avant-projet d'arrêté du Conseil fédéral concernant la participation des chefs d'entreprises à la création de logements. Le projet prévoit que les gouvernements des cantons où règne la crise du logement sont autorisés à obliger, pour les années 1921 et 1922, les chefs des entreprises industrielles, professionnelles (arts et métiers), techniques et commerciales qui occupent plus de 10 employés et ouvriers de participer à la création de logements pour employés et ouvriers. Tout patron qui occupe plus de 10 ouvriers ou employés serait frappé par cet arrêté. On calculerait la moyenne annuelle des ouvriers, puis on en enlèverait 10 et pour le nombre restant, le patron payerait annuellement une somme variant de fr. 10 à fr. 50 par ouvrier ou employé.

Le budget de la Confédération pour 1921

BERNE, 17. — Respublica. — La délégation financière des Chambres fédérales a commencé mardi soir, à 6 heures, sous la présidence de M. Andermatt, conseiller aux Etats, l'examen du budget de la Confédération pour 1921.

L'extension du monopole des alcools

BERNE, 17. — Respublica. — La commission du Conseil national chargée d'examiner un projet d'extension du monopole de l'alcool à toutes les boissons distillées a tenu trois séances au Palais fédéral lundi et mardi. Elle a décidé de proposer au Conseil national d'étendre le monopole des alcools à toutes les boissons distillées non fermentées. Une proposition de M. Ming (Obwald), tendant à introduire à l'article 32 de la Constitution fédérale, chiffre 2, alinéa 4, ce qui suit : « Sont également soumis à une imposition fiscale, la bière destinée à la consommation indigène, en tant que sa teneur en alcool est de plus de 4 %, ainsi que le vin et le vin artificiel destinés à la consommation indigène, en tant que leur teneur en alcool est de plus de 10 % », a été retirée. Quant à la vente de vin, bière et cidre par 2 litres, qui est complètement libre par l'arrêté en vigueur de la Constitution fédérale, la commission a décidé que cette vente serait soumise aux lois policières existant dans le canton où habite le vendeur, mais elle ne sera pas frappée d'une taxe spéciale.

Lloyd George à Genève

GENÈVE, 17. — A propos de la nouvelle de la prochaine arrivée de M. Lloyd George à Genève pour assister à l'assemblée de la Société des Nations, l'agence télégraphique suisse apprend de source anglaise bien informée que M. Lloyd George a déclaré publiquement à la séance du parlement et plus tard d'une façon privée, qu'il a l'intention de participer à l'assemblée de la Société des Nations, tout au moins pendant un certain temps. C'est pourquoi, dans les milieux anglais, on compte comme très probable que le premier ministre anglais viendra à Genève dès que les affaires du gouvernement le lui permettront. Jusqu'à présent son voyage n'a pas encore été annoncé d'une manière certaine. Il est d'autant plus probable que M. Lloyd George donnera suite à son intention de participer à l'assemblée de la Société des Nations, que le chef de la délégation anglaise à la Société des Nations, lord Balfour, est malade et qu'il est empêché de participer aux délibérations de Genève.

L'adhésion à Moscou

GENÈVE, 17. — Sp. — Après un exposé très spirituel, tour à tour caustique et d'une remarquable élévation de pensée fait par Paul Graber, conseiller national, d'une part ; et, d'autre part, un exposé de Humbert-Droz plein de fougue, le parti socialiste genevois et du Grutli réuni en assemblée plénière, lundi soir, a voté l'adhésion à la Troisième Internationale par 120 voix, contre 4, et 19 pour l'adhésion avec réserves — proposition Leuba — tandis qu'une centaine de camarades se sont abstenus ; ce vote, obtenu dans des conditions anormales, sinon équivoques, n'a qu'une relative signification quant à la volonté de la majorité à Genève.

Grimm triomphe

Le Parti socialiste suisse ne prendra pas part au Congrès du 5 décembre

BERNE, 5. — Respublica. — Le comité directeur du parti socialiste suisse, dans sa séance d'hier soir, a décidé, après avoir pris connaissance du fait que le parti socialiste français envoyait à la conférence internationale du 5 décembre des délégués appartenant à la Deuxième Internationale, de demander au parti des Indépendants d'Allemagne de renvoyer la conférence, et, pour le cas où il serait trop tard, le parti socialiste exige qu'on exclue de cette conférence les délégués appartenant à la Deuxième Internationale. Si cette demande n'était pas acceptée, le parti socialiste suisse ne prendrait pas part aux travaux de la conférence.

Liquidation du Nyon-Crassier

NYON, 17. — La Chambre des poursuites et des faillites du tribunal fédéral a ordonné le 9 novembre la liquidation de la compagnie du chemin de fer Nyon-Crassier, à Nyon, conformément aux dispositions de la loi fédérale du 25 septembre 1917 sur la liquidation des entreprises de chemins de fer. Elle a désigné comme liquidateur M. Edouard Pignat, avocat, à Lausanne.

La réforme des traitements

BERNE, 17. — Le comité de l'Union fédérative des fonctionnaires, employés et ouvriers fédéraux a décidé d'inviter de nouveau le Conseil fédéral à aborder au plus tôt la question de la réforme des traitements et à prononcer la rétroactivité au 1er janvier 1921, à défaut de quoi le personnel se verrait obligé de réclamer pour l'année prochaine un relèvement des allocations de renchérissement.

L'augmentation des tarifs douaniers

BERNE, 17. — Respublica. — Le projet pour l'augmentation partielle du tarif douanier cherchera surtout à frapper les articles de luxe, tels que bas de soie, souliers fins, fourrures, champagne, etc. On dit au Palais fédéral qu'on évitera autant que possible d'augmenter les droits d'entrée pour les denrées de première nécessité. Toutefois, on ajoute que les taux actuels du tarif douanier ne sont plus en harmonie avec les valeurs réelles admises sur le marché mondial.

C'est la rengaine des renchérisseurs de la sorte de M. Musy !

Contre les 21 conditions de Moscou

BERNE, 17. — Respublica. — Les grandes sections du parti socialiste du canton de Berne se sont prononcées en grande majorité contre les 21 conditions de Moscou. Quelques sections se sont même prononcées contre à l'unanimité.

Les chômeurs manifestent à Genève

« DU TRAVAIL, DU PAIN ! »
GENÈVE, 16. — Un cortège de 200 chômeurs portant des pancartes avec l'inscription « Du travail, du pain », a parcouru cet après-midi le centre de la ville. Il n'y a eu aucun incident. Un nouveau cortège, qui comprendra cette fois près de 2000 chômeurs, sera organisé pour vendredi.

Le service de 18 mois en France

PARIS, 16. — Havas. — A la suite de divergences de vues entre M. Lefèvre et les autres ministres sur la durée du service militaire, M. Lefèvre a manifesté le désir de résigner ses fonctions. M. Leygues lui ayant demandé de conserver son portefeuille, sa démission n'est pas encore effective.

On sait que M. André Lefèvre était opposé en principe au service de 18 mois, estimant impossible de l'adopter dès à présent et ne croyant pas être en mesure de prendre aucun engagement concernant l'époque à laquelle le service militaire pourrait être ramené à 18 mois.

Or le Conseil des ministres à la presque unanimité s'est prononcé mardi matin pour le principe du service de 18 mois, sous réserve toutefois que la réduction de temps envisagée ne serait appliquée qu'après une période transitoire dont la durée reste subordonnée aux nécessités de la défense, mais qui paraît devoir être de 6 ans.

En raison de cette différence de point de vue, M. André Lefèvre aurait manifesté son intention de résilier ses fonctions, mais ses amis lui ont démontré que les dispositions du projet adopté donnent très largement satisfaction à ses légitimes préoccupations et il n'a pas donné suite à son premier mouvement.

LES ELECTIONS ITALIENNES

ROME, 17. — Stefani. — Selon les résultats officiels des élections en Italie, les groupes constitutionnels ont obtenu la majorité dans 416 communes, les socialistes dans 2105 communes et le parti populaire catholique dans 1412 communes.

Réd. — Nous avons déjà publié hier une appréciation démontrant l'énorme accroissement du bloc des communes socialistes, qui de 300 passent à 2105. C'est une victoire éclatante remportée sur les groupes politiques bourgeois coalisés contre le socialisme.

Les changes du jour

(Les chiffres entre parenthèses indiquent les changes de la veille.)

	Demande	Offre
PARIS	37.55 (37.60)	38.15 (38.25)
ALLEMAGNE	8.20 (7.50)	8.90 (8.—)
LONDRES	22.03 (22.03)	22.15 (22.15)
ITALIE	22.50 (22.40)	23.10 (23.—)
BELGIQUE	39.90 (39.70)	40.50 (40.50)
VIENNE	1.70 (1.60)	2.10 (2.—)
PRAGUE	6.50 (6.90)	7.50 (7.—)
HOLLANDE	194.50 (194.50)	195.75 (195.75)
MADRID	78.75 (87.25)	79.50 (87.75)

Laboratoire de Prothèse Dentaire

Rue Léopold-Robert 56 Téléphone 10.77
LA CHAUX-DE-FONDS

Dentiers en tous genres, caoutchouc, avec ou sans gencives, dents à gencives porcelaine, plaques or, aluminium, métal, etc. Spécialité: Aurifications sur dentiers, dents à pivot, couronnes et bridges en tous genres. — Réparations dans les 3 heures. Tous nos travaux sont garantis

EXTRACTIONS SANS DOULEURS

Cabinet dentaire

J. DU BOIS & FLÜCKIGER
Technicien-Dentiste Mécanicien Dentiste

Restaurant sans alcool

Place du Marché LE LOCLE

Café. Thé. Chocolat. Pension.

Tous les jours gâteaux aux fruits. Tous les samedis et dimanches cornets à la crème et meringues. 4559

Salle réservée pour familles et sociétés.

Banque Cantonale Neuchâteloise
Garantie par l'Etat

Service d'Épargne

Le montant maximum des dépôts sur livrets d'épargne est porté, dès ce jour, de

fr. 10,000.- à fr. 20,000.-

cette somme pouvant être versée en une ou plusieurs fois.

TAUX D'INTÉRÊT:

4 1/2 % l'an

Neuchâtel, 8 novembre 1920.

4741

LA DIRECTION.

SCALA et PALACE

Ce soir

Un monsieur et une dame ou deux dames ne paient qu'une place

5854

5855

BELL

Grande Vague de Baisse

Ensuite d'importations continues nous sommes à même de vendre aux prix suivants :

Boeuf 1^{re} qualité, frais

Pour bouillir	Fr. 1.80 à 2.40 le 1/2 kg.
Pour rôtir	» 2.80 »
Aloyau et Cuvard	» 3.— »

Porc frais	Fr. 3.— à 3.20 le 1/2 kg.
Porc salé	» 3.30 »
Porc fumé	» 2.80 à 3.70 »

BELL

Ouvriers, favorisez les négociants qui insèrent des annonces dans votre journal

FÖETISCH FRÈRES

S. A. NEUCHÂTEL S. A.

INSTRUMENTS A CORDES ET A VENT

ÉTAGERES A MUSIQUE — TABOURETS DE PIANOS

MUSIQUE 5797

Cordes — Accessoires — Gramophones

Grande salle de la Croix-Bleue

Lundi 22 et Mardi 23 novembre à 8 heures précises

Grandes Soirées de l'Orchestre „LE BLUET“

(Zithers, violons, mandolines et guitares) 5858

Au programme :

La Meunière du Moulin-Joli

Opérette en 2 actes par Antony MARS

Cartes d'entrée: Numérotées, fr. 1.—; non numérotées, 50 ct., en vente au magasin de musique Witschi-Benguerel; à la Croix-Bleue; chez M^{lle} Marg. Maire, Parc 92, et M^{lle} A. Favre, Moulins 3.



Bottine velours

doublée, pour dames

N° 36 au 42, marque Bally,

en Derby et à boutons, 1^{er} choix, la paire Fr. **28.90**

en Derby 2^{me} choix Fr. **24.90**

Escompte 5 % N. & J.

A. Bardone, Chaussures, Le Locle

N'envoie au dehors que contre remboursement 5843.

Flûte. On demande à acheter d'occasion une flûte pour débutant. 5851 S'adr. au bur. de La Sentinelle.

A vendre une paire de bottines neuves (N° 38). — S'adresser après 7 h. du soir, rue Léop.-Robert 46, au 4^{me} étage. 5719

Les Engelures, Crevasses

disparaissent rapidement

avec la Pommade spéciale

de la 5850

DROGUERIE GÉNÉRALE S.A.

d'une petite forêt très touffue, et il presse le pas, espérant trouver là un refuge.

C'est bien un parc, en effet, et un parc qui reste ouvert toute la nuit, apparemment, puisque les tramways le traversent à tout instant.

Loveland s'écarte un peu de l'allée principale; quelques regards curieux pourraient tomber sur lui, au travers des vitres embuées de ces bruyants véhicules, et les regards lui paraissent, ce soir, pour la première fois de sa vie, quelque chose de redoutable.

Le petit sentier, tout parfumé d'une mélancolique odeur de feuilles mortes, où il s'enfonçait, n'est éclairé par aucune ampoule électrique; seule, la lune y jette parcimonieusement quelques pâles rayons au hasard du jeu capricieux des nuages. Val est attiré par un banc sur lequel une grande branche très basse forme une tente de verdure; il s'y laisse tomber et s'abandonne au désarroi de ses pensées.

Il se sent vraiment faible et misérable dans cette immense cité qui lui est si terriblement inhospitalière... Ardemment, comme un enfant prêt à appeler à l'aide, il évoque l'image de sa mère, puis celle de Kate Dirmer... Le souvenir de la jeune fille le fait soudain se sentir lâche; il s'ébroue moralement, secouant les pensées déprimantes, et essaie courageusement de se ressaisir, « d'être un homme » dirait-elle avec son petit air résolu.

Comme il faisait un mouvement pour se lever et lutter contre l'espèce de torpeur qui s'emparait de lui, quelque chose remua à l'autre extrémité du banc. Un faible tintement, tel celui d'une petite clochette dans un lointain décor de féerie troubla le silence et une petite forme noire s'élança.

La petite forme noire, un chien évidemment, piquait droit sur la route lumineuse, en rupture d'une entrave quelconque, à en juger par ses bons yeux.

Au sortir de l'obscurité, la minuscule petite bête semblait fascinée par les phares d'un gros autobus, qui arrivait à toute vitesse, noyant dans le bruit pesant de son moteur le murmure de la petite clochette; une seconde de plus, et les roues lourdeuses meurtrières, auraient haché comme menue paille, la fragile forme noire, si Loveland n'avait bondi inconsciemment pour la saisir.

Il aimait tous les chiens, gros et petits, et ne pouvait supporter qu'on fit souffrir devant lui les animaux, à moins qu'il ne s'adonnât, comme tout bon Anglais, au légitime sport de la chasse.

En réalité, il risquait sa vie, mais il n'avait pas pris le temps de réfléchir. Les phares de l'autobus, fort heureusement, le montrèrent en une aveuglante clarté au mécanicien qui bloqua ses

freins brusquement avec un épouvantable juron. La machine fit une embardée et stoppa net.

— Misérable fou! Vous mériteriez mille fois d'être broyé et, une seconde de plus!...

Loveland ne daigna pas répondre. Il tient en main, saine et sauve, la cause de la colère légitime du conducteur, et c'est l'essentiel.

— Qui êtes-vous, petit misérable? D'où sortez-vous? dit-il, tout haut, presque gai, distrait, momentanément, de ses tristes pensées par ce petit incident.

— Il s'appelle Shakespeare, il est sorti de ma poche pendant que je dormais, dit une voix toute tremblante d'émotion, qui venait du petit sentier sombre. C'est très beau, ce que vous avez fait! C'est très beau...

Une silhouette mince, anguleuse, toute noire, quelque chose comme un croquis de Caran d'Ache, devenait perceptible peu à peu aux yeux de Loveland, et deux mains anxieuses se tendaient vers lui pour reprendre le chien.

XVIII

Val n'avait pas l'habitude de fréquenter les gens du commun. Non qu'il les dédaignât! Il les ignorait. De cette humanité qu'on l'avait accoutumé à croire différente de la sienne, il ne connaissait que les soldats; ceux-ci l'intéressaient, il les aimait. Il avait vécu au milieu d'eux, au cours de cette guerre sud-africaine dont sa mère gardait si glorieux souvenir, il avait partagé avec eux fatigues et privations et, dans les limites d'une hiérarchie, bien comprise, une sorte de camaraderie, faite d'estime réciproque, s'était établie entre eux et lui.

Pour les autres, les mendiants, les infirmes, troupeaux de miséreux qui forment les Cours des Miracles, qui mettent la tache de leurs guenilles aux portiques des églises, il s'en éloignait d'instinct. Misère était pour lui malpropreté et laid et il n'aimait ni l'un ni l'autre.

Pourtant il ne retira pas sa main, saisie fiévreusement par le maître de Shakespeare, après que celui-ci eut été dûment réinstallé dans sa poche.

— Je suis arrivé à temps! dit-il d'un ton cordial.

— C'est beau! répète simplement l'homme.

— Oh! se défend Loveland, j'ai vu que je pouvais sauver la pauvre petite bête; je l'ai fait, voilà tout!

— Non. C'est beau! s'obstine l'entêté bonhomme, je ne suis pas éloquent et je ne sais pas dire très bien ce que j'éprouve, mais vous devez comprendre... je ne sais pas ce que je serais devenu... si...

... n'achève pas, mais son émotion rend les mots superflus.

Loveland veut couper net.

— Vous permettez? demande-t-il, montrant le banc avant de s'asseoir, et usant d'instinct de ce ton de politesse qui lui était familier en prenant un privatif dans un salon.

Le pauvre diable éclate de rire.

— Le banc n'est pas ma propriété! Mais s'il l'était, il serait à vous! Après ce que vous avez fait, vous pouvez me prendre pour tapis, si vous voulez!

— Merci, dit Val, riant aussi, je n'ai pas besoin de tapis, un pardessus ferait mieux mon affaire pour le moment.

Le mien serait à vous, tout de suite, si vous n'étiez pas deux fois trop grand et trop gros pour entrer dedans... et... si je n'avais pas peur de rencontrer Anthony Comstock (personnage bien connu en Amérique, puritain-ultra, président de la Ligue de la Moralité publique et que ses exagérations mettent en butte aux railleries de la presse américaine), qui me ferait conduire au poste en voyant tout ce qui me manque dessous! Mais je m'aperçois que vous n'êtes pas de ceux qui désirent longtemps un pardessus, s'ils ont envie d'en avoir un! Ce n'est pas dans votre rôle, peut-être.

— Dans mon rôle?

— Dans le rôle que vous jouez, ce soir, quoi!

— Je ne comprends pas...

— Oh! vos affaires ne me regardent pas! Et je ne veux pas me montrer indiscret...

— Vous n'êtes pas indiscret; dites-moi ce que vous pensez...

— Je pense que j'ai vu bien des fleurs de nuit pousser subitement dans ce jardin, mais je n'en ai pas encore rencontré une de votre espèce. Ce n'est pas la vraie place pour vous ici.

— Et vous ne m'y verriez sûrement pas, si j'avais n'importe quel autre endroit où pouvoir aller! dit Loveland avec son habituelle sincérité.

— Causez toujours! Vous me prenez pour un imbécile, mais suffit! Dites-moi seulement si je peux faire quelque chose pour vous? Si vous êtes un journaliste à la recherche d'une « impression de nuit », et que vous désiriez la finir par une histoire de ma vie, je suis prêt pour l'amour de Shakespeare, et dans la forme que vous voudrez, triste, gaie, morale ou autrement.

— Que le diable emporte tous les journalistes!

— Ah! c'est votre avis; en ce cas, vous êtes un millionnaire philanthrope, et vous voulez voir comment vit un pauvre diable dans une froide nuit de novembre?

— Je ne demanderais pas mieux, sourit Loveland, amusé par la loquacité de son compa-

— Vrai, vous auriez l'air d'un visiteur sortant de chez Gould ou de chez Vanderbilt, si vous n'aviez pas oublié votre pardessus.

— Je l'ai oublié à l'Astoria.

— Ouais... comme moi, j'ai oublié le mien à la Maison Blanche, chez mon ami Taft!

— Vous croyez que je plaisante? demanda Loveland avec plus de curiosité que de rancune.

— Vous vous amusez à me dérouter en me disant des choses invraisemblables.

— Vous vous trompez, j'ai été vraiment à l'Astoria, et même... j'en ai été chassé!

— Diable! Mais vous y avez été vraiment? Vous étiez entré?

— Oui, confirme Loveland, pris à l'attrait de la naïveté de son voisin de banc.

— Mince de chic! Excusez du peu! Cela me serait bien égal d'être renvoyé si j'avais pu seulement y entrer! Je me dirais: j'ai vécu! Et c'est ce que je n'ai jamais fait, voyez-vous... Mais j'ai toujours pensé que mon heure viendrait. Dites?... Est-ce que ce serait vous offenser que vous demander pourquoi?...

— Pourquoi ils m'ont chassé? Je ne pouvais pas payer mon diner.

— L'aviez-vous mangé?

— Non... et je le regrette maintenant, à vrai dire...

— J'vous crois! Bonté divine! Manger une fois au Waldor Astoria! C'est un souvenir pour toute la vie!...

Val sourit:

— C'est une bien mince consolation!

— C'en serait une grosse pour moi... Tenez, je ne me confie pas souvent aux étrangers; mais vous avez sauvé Shakespeare pendant que je dormais comme une brute; et puis, il y a quelque chose qui m'attire en vous. Une supposition que nous échangeons nos histoires? Si, vraiment, vous ne jouez pas un rôle, si vous ne cherchez pas à me tromper et que vous soyez vraiment dans la « débène », qui sait si je ne pourrai pas vous aider?... Il y a une fable sur un lion et un moucheron.

— Le Lion et le Moucheron, de La Fontaine.

— Je n'ai jamais entendu parler de ce monsieur; mais j'ai appris la chose à l'école du dimanche quand j'étais gamine... j'ai eu toujours très bonne mémoire. Vous n'êtes pas New-Yorkais?

— Non, Je suis Anglais.

— Dommage! Mais vous êtes un bel émigrant.

Je ne suis pas New-Yorkais, à proprement parler, moi non plus; j'ai été cultivateur sur la ferme de mon beau-père jusqu'à dix-neuf ans... C'était un vieux grigou, sordide et méchant, le second mari de ma mère, mais je ne pouvais pas me décider à m'en aller, tant que la pauvre, je vécut... Aussitôt après sa mort, par exemple, je

Impérialisme, capitalisme et Cie

II

Chaque jour se font plus nombreuses les protestations contre les appétits des Alliés victorieux. Le prolétariat occidental n'y prend pas assez garde et n'est absolument pas suffisamment informé du côté impérialiste de la politique alliée vis-à-vis des nations dites affranchies. Le leit motiv de prédilection de la presse socialiste se déclanche par des attaques contre le prétendu dangereux impérialisme polonais. L'auteur de cet article n'a certes pas l'intention d'affirmer que cet impérialisme n'existerait pas en Pologne. L'extrême droite manifeste bien des tendances impérialistes et annexionnistes, mais celles-ci sont sur-le-champ jugulées et rendues vaines par l'opposition en éveil du socialisme polonais. Ces tentatives d'impérialisme sont d'ailleurs « mortelles ». Elles sont trop faibles en elles-mêmes et se heurtent à une trop vive opposition tant à l'intérieur qu'à l'extérieur pour qu'elles puissent être réellement dangereuses pour la paix de l'Europe ou menacer les légitimes revendications des plus proches voisins de la Pologne. Infiniment plus redoutables, car parfaitement réel et vivace, est l'impérialisme des puissances occidentales. A l'Est de l'Europe, il n'existe que deux impérialismes : l'impérialisme des épaves de l'ancien régime tsariste et celui de ses tenants alliés. Tous les autres ne sont que les masques de ces deux-là.

La chute du tsarisme fut saluée dans l'univers entier par un soupir de soulagement et un cri de joie. Ce cri d'allégresse fut poussé aussi par la démocratie française. L'alliance avec la Russie du knout et de la Sibirie avait été l'opprobre de la politique française. La hantise du tsarisme cessant temporairement d'exercer une influence sur la politique française, ceci a rendu possible, entre autres, la reconnaissance de l'indépendance polonaise. Personne n'ignore le fameux accord secret conclu en pleine guerre entre Briand et Izwolsky, accord qui considérait la question polonaise comme question intérieure russe. Cet accord fut divulgué par les bolchévistes, à l'époque où les archives secrètes russes tombèrent entre leurs mains. C'est donc avec justice qu'un spirituel caricaturiste de l'« Humanité » mettait dans la bouche d'un ouvrier s'adressant à Millerand ces mots : « Faites excuse, mais... du temps du tsar, vous vous en f... pas mal des Polonais !... »

Le cours des événements de l'Est exerça une action modératrice sur le premier élan libéral. Peu à peu la bourgeoisie française se mit non seulement à regretter les milliards engloutis au

pays du « rouleau compresseur », mais à rêver aussi d'une alliance avec la « Russie nouvelle », c'est à dire avec une Russie impérialiste et conquérante à l'ancienne mode, qui, en un mot, payera par toutes les concessions qu'on voudra l'assentiment complice à ses visées annexionnistes.

La restauration d'une telle Russie fut à la fois désirée et redoutée. Nous lisons dans le « Temps » du 11 août : « Depuis que les Alliés ont vaincu l'Allemagne, ils ont mené leur politique comme si la Russie ne devait pas se relever avant une ou plusieurs générations. Il n'est plus possible de persévérer dans cette erreur. » Cela veut dire que l'on appréhende que cette « nouvelle » et par le fait éternellement même Russie n'exige de ses anciens alliés la reddition des comptes pour les décisions prises sans sa consultation à l'égard de la Pologne, de la Lithuanie, de l'Ukraine, etc., autant d'intérêts qui somme toute représentent aux yeux des Alliés bien moins de valeur que le contentement de cette « Russie nouvelle ». Il est inutile d'ajouter que dès l'instant où naquit cette appréhension pour les Alliés date aussi le revirement de leur politique à l'Est de l'Europe. La France s'est, sans trop de peine, laissé persuader que « l'intérêt national de la France n'est nulle part incompatible avec les intérêts légitimes de la nation russe... » (« Temps » 11 août.)

« L'amitié de la Russie ressuscitée sera une nécessité pour la France comme pour les Etats-Unis » — lisons-nous dans la note du secrétaire Colby, où les Etats-Unis proclament que l'intégrité territoriale et les véritables frontières devraient comprendre la totalité de l'ancien empire russe à l'exception de la Finlande, de la Pologne ethnique propre et des territoires qui peuvent à la suite d'un accord faire partie d'un Etat arménien ». Le « Temps » (21 août) souligne que « l'entente est complète entre les intentions de Washington et celles de Paris », ce qui signifie tout simplement la négation des droits d'auto-disposition de l'Ukraine, de la Lithuanie, de l'Esthonie et autres nations affranchies ou en voie de s'émanciper du joug de l'impérialisme russe.

La franchise des sphères gouvernementales françaises à cet égard est vraiment étonnante. C'est ainsi que dans le « Temps » du 9 septembre nous ne trouvons ni plus ni moins que l'apologie de la politique impérialiste de Bismarck vis-à-vis de la Russie. Bismarck y est donné comme modèle à la diplomatie française. La politique française vis-à-vis de Wrangel et de la « Russie nouvelle » n'étant pas inspirée « par un simple penchant sentimental et nous étant dictée par les expériences d'autrui aussi bien que par les nôtres ». Le « Temps » cite à titre d'exemple l'analyse du

traité secret de l'Allemagne et de la Russie « que Bismarck considérait comme un de ses chefs-d'œuvre ». D'après ce traité « l'Allemagne, sans préjudice de son traité d'alliance défensive avec l'Autriche et l'Italie devait prêter son concours à la Russie, afin que celle-ci s'assurât dans la péninsule des Balkans une position prépondérante et décisive, afin qu'elle retint la Bulgarie dans sa sphère d'influence, au besoin par la force, afin qu'elle acquit le droit d'entrer librement dans les Dardanelles et qu'elle veillât de toute manière qui lui conviendrait sur ses intérêts d'Orient ».

Ce paragraphe du traité est commenté de la manière suivante par le « Temps » : « Bismarck, quoiqu'il fut l'auteur de la Triple Alliance, se gardait donc soigneusement de mettre l'Allemagne en opposition avec les ambitions balkaniques et orientales de la Russie. Quand l'Allemagne aura de nouveau « un homme d'Etat dirigeant », il se rappellera cette leçon. N'attendons pas jusque là pour la méditer. Ne renions pas l'alliance franco-russe. Travaillons pour la faire revivre. » Sans commentaires.

JURA BERNOIS

VILLERET. — La soirée des Jodlers. — Félicitations de tout cœur les jodlers de l'Edelweiss pour les belles heures qu'ils nous ont procurées samedi soir. En plus de chants magnifiques, tels que le « Berger de l'Engadine » et « Sensusch », nous relevons avec plaisir, d'abord pour leur belle envolée, ensuite parce qu'ils sont de chez nous, le « Quand paraît l'aurore », de M. J. Waelchli et les deux chants de M. Ganguin, dont le « Coq du village », plein d'entrain et bien cadencé s'affirme nettement comme l'égal des lieds de la Suisse alémanique.

Les solos et duos furent presque parfaits. Cependant il nous a paru entendre chez l'un ou l'autre un léger manque de justesse, ainsi qu'une prononciation tant soit peu imparfaite.

A l'accompagnement, la chromatique a fait de très grands progrès depuis l'an passé ; seulement, Dédé, encore un peu plus de brio dans les inter-complets.

La comédie-bouffe, très bien jouée, est une de ces pièces gaies que nous aimerions voir plus souvent sur notre petite scène.

Mais ce concert n'est qu'une étape ; à M. Ganguin et M. Waelchli, ainsi qu'à nos amis les Jodlers, nous disons : « En avant et encore mieux ». En servant le beau dans le chant, vous faites œuvre utile et d'avance la reconnaissance et la sympathie de tous vous sont assurées.

MOUTIER. — Petite rectification. — Notre

ami Argus, parlant des dernières élections de Moutier, parle du chiffre unique de 232 voix atteint par tous nos candidats. S'il fait allusion au vote des 30 et 31 octobre, il y a erreur de fait, Mais, à la votation pour la nomination du Conseil municipal en 1917, il est vrai que, sauf deux, qui avaient biffé eux-mêmes leur nom, tous ont obtenu le même nombre de voix. Nous souhaitons la même discipline pour notre prochaine votation des 4 et 5 décembre. E. E.

DELEMONT. — Parti socialiste. — Assemblée des militants, jeudi 18 novembre, à 20 h. 15, à l'Hôtel du Bœuf. Ordre du jour : 1. Protocole ; 2. Communication du président ; 3. Elections communales ; 4. Nomination des délégués du parti pour le congrès de Berne ; 5. Divers.

Correspondance

(La rédaction n'est pas engagée par les articles parus sous cette rubrique).

Monsieur le rédacteur de la « Sentinelle »,

En Ville.

Comme l'annonce la lettre parue dans votre numéro de samedi, j'ai effectivement reçu en retour les 50 francs que j'avais adressés aux Anciens Combattants français de notre ville pour boire un verre à l'occasion de l'armistice.

Permettez-moi, puisque le Comité des Anciens Combattants a cru devoir rendre public son geste de refus de compléter cette communication par le pittoresque renseignement suivant :

« Les 50 francs que l'on renvoie le 13 novembre avec un geste de dignité comique, ont parfaitement été acceptés à l'assemblée générale du 11 novembre, et des remerciements m'ont été votés et devaient m'être transmis par le dit comité... Il y a mieux, le vin fut commandé et bu par toute la société, y compris les membres du comité, au Café Bergeux.

En fait, le comité a simplement suivi la suggestion d'un membre influent du Cercle français (très connu depuis la fin des hostilités), qui lui a remis un nouveau billet pour m'être envoyé... geste plus ou moins élégant, d'ailleurs désapprouvé par la plupart des Anciens Combattants, dont plusieurs sont venus me dire leur indignation. »

Me voilà fort embarrassé de ces 50 francs, et je vous prie, Monsieur le rédacteur, de bien vouloir accepter de les remettre de la part des Poilus à la Caisse de secours contre le chômage.

Excusez la longueur de celle-ci et croyez en mes sentiments distingués.

Edmond MEYER.

N. B. — Je n'ai pas besoin de vous dire que M. le consul Bricage, d'une correction éprouvée, n'est pas mis en cause.

28

me suis sauvé, la tête pleine d'espoir, mais le gousset vide.

— Un vrai Marc Tapley !

— Un ?... Je n'ai jamais joué ce rôle. Mais, qu'importe ! Je m'appelle Bill Willing. Je suis arrivé à New-York sans attirer beaucoup l'attention, et il y a dix-neuf ans de cela, et je ne l'ai pas attiré beaucoup depuis, c'est un fait. Mais votre chance sera meilleure, j'espère ; ne vous laissez pas décourager par une première défaite... Si vous êtes travailleur, si vous agissez honnêtement, vous réussirez. Quel but poursuivez-vous ? Je veux dire, si vous excusez la liberté... que comptez-vous faire ?

— Reconstituer ma fortune, dit Val, après quelques secondes de réflexion.

— La mienne est encore à faire, avoue Bill, d'un ton de bonne humeur. Je voulais être peintre, mais les Américains ne sont pas encore éveillés à ma peinture... alors j'ai fait tout ce que j'ai trouvé à faire sur ma route, homme-sandwich, figurant, faiseur de boniment sur l'estrade des baraques de curiosités, — des musées, vous savez, avec des monstres épouvantables, — j'étais très bien payé pour cela, mais j'avais le cœur trop faible, toujours prêt à me laisser dépouiller quand les « phénomènes » me parlaient de leur vieille mère malade, mourant de faim, ou de petits frères qui avaient des convulsions ou autres « trucs » que j'ai connus plus tard... Bref, quand ma voix a été cassée, pour avoir trop crié au-dessus de la foule, à la parade, on m'a renvoyé, et je n'avais rien ; pas un penny à la caisse d'épargne !... Maintenant, aucun directeur ne me prendrait même pour un livre de thé par semaine !

— Alors, comment vivez-vous ? interroge Val, qui, pour la première fois de sa vie, prend intérêt à un être qui n'est pas lui-même, à une histoire qui n'est pas « le dernier potin dont on parle ».

— Oh ! je peins des enseignes « parlantes » pour les petits magasins des faubourgs ; malheureusement, ces enseignes sont éternelles ; une fois faites, elles demeurent ! Et je ne me tirerais pas d'affaires sans Alexandre le Grand...

— Alexandre le Grand ?

— Oui, un restaurant de la douzième avenue. J'y peins de grands menus pour la montre, tous les matins, des menus « suggestifs » à ce qu'ils disent, d'après le français... c'est-à-dire que je peins une langouste, une tête de veau, ou autre chose, suivant le plat du jour. C'est grâce à Shakespeare que j'ai trouvé cette place ; il m'y a conduit, pour ainsi dire, comme il vous a conduit vers moi ce soir.

— Je serais curieux de savoir comment ce petit Shakespeare a placé son maître, demande gaiement Loveland.

— Oh ! c'est toute une histoire. Il y avait une

jeune fille, une actrice, une véritable artiste, figurez-vous, dans le théâtre où j'étais avant les menus et les enseignes. C'était une charmeuse et tout le monde l'adorait. Pourquoi fit-elle attention à moi ? Je ne le comprends pas encore, mais enfin c'est un fait. J'avais près de deux fois son âge, et je n'avais pas le sou ; cela aurait été mal de « mettre le grappin sur elle », n'est-ce pas ? Pourtant, j'étais bien tenté, allez ! Elle était si jolie... et si bonne pour moi... et puis tout ! Je n'ose pas penser à ce qui serait arrivé si le directeur ne m'avait pas mis à la porte, en même temps qu'il donnait à Lily un engagement dans sa troupe ambulante...

— Je ne lui ai jamais écrit, monsieur, bien qu'elle me l'ait demandé, achève très ému, le pauvre Bill ; je savais que c'était mieux de me faire oublier... Mais vous comprendrez pourquoi j'aime tant le chien ; c'est elle qui me l'a donné. Il était à elle, elle l'avait baptisé Shakespeare, je ne sais pourquoi...

Loveland avait écouté, sans l'interrompre, le touchant récit de son compagnon d'infortune, et s'étonnait de se sentir si profondément intéressé par ce misérable et si près de le comprendre...

— Je n'ai jamais parlé de ça à personne, poursuivait Bill, mais il me semble que vous aviez droit à l'histoire de Shakespeare...

— Merci, dit Val, simplement ; alors comment le chien de Miss Lily vous a-t-il conduit chez Alexandre le Grand ?

— Voilà. Nous étions « dans la purée », Shak et moi ; nous en étions à notre dernière croûte de pain, un matin et nous déambulions, tous deux affamés dans la douzième avenue. Tout d'un coup, mon Shak, attiré sans doute par une bonne odeur de friture, je m'en souviens encore, entra en bondissant dans le restaurant et fit mille caresses à la demoiselle assise au comptoir. Celle-ci aimait les bêtes, par bonheur ! Mais je crus devoir m'excuser cependant en reprenant Shak, et voilà qu'une idée surgit dans mon cerveau, subite comme un éclair... Pourquoi ne ferai-je pas des menus « parlants », comme mes enseignes ? J'offris deux jours de menus pour rien ; on accepta. Les clients apprécièrent mon coup de pinceau ; le patron m'offrit deux plats et trois florins par jour, et ce fut marché conclu !

(A suivre).

N° 7. — 13^{me} volumeVIII^{me} Année. — 1920

GRAND FEUILLETON

DE

„LA SENTINELLE“

Journal quotidien d'information et d'annonces

LE MARIAGE DE LORD LOVELAND

par

G.-M. WILLIAMSON

(SUITE)

— Va pour le « prêt », en ce cas ! Le mot ne fait rien à la chose, raille le gros homme, qui semble trouver très plaisante cette révolte de son interlocuteur ; et venons, tout de suite, au fait, puisque vous le voulez. Vous m'avez dit, n'est-ce pas, que vous avez rencontré ma femme à bord du « Maurétania », et il est bien évident que vous avez été en excellents termes avec elle, pendant la traversée ?

— Mrs Milton, comme toutes ses amies d'ailleurs, m'a fait l'honneur d'être toujours parfaitement gracieuse...

— Bon. Vous avez entendu dire, je suppose, ne serait-ce que par cette bonne langue du major Hunter, que ma femme et moi ne vivons pas en très bonne intelligence ?

— Peut-être ai-je entendu quelques vagues commérages...

— Ne prenez pas la peine de mentir ; ma femme et moi nous nous détestons cordialement ! Elle m'aurait quitté depuis longtemps si elle ne tenait pas à ma fortune, à toute ma fortune, et pas seulement à celle, fort respectable pourtant, que la loi m'obligerait à lui constituer en cas de séparation, déclare cyniquement l'odieux bonhomme. Et c'est à cette séparation que je veux arriver, « malgré elle », comprenez-vous ? Il me suffit pour cela de produire devant le tribunal... une preuve... et j'ai compté que vous...

— Misérable ! crie Loveland, de sa belle voix claire et sonore, sans se soucier d'être entendu, et arrêtant les mots dans la gorge de Milton par un vigoureux soufflet.

En se garant, instinctivement, Milton a fait un faux pas et, glissant sur la mince couche de verglas, perd l'équilibre et tombe à la renverse.

Il n'en faut pas plus pour calmer la colère de Loveland. La pensée que ce gros homme apoplectique peut être tombé là, pour toujours, du fait de sa violence à lui, Loveland, si justifiée qu'elle soit, le terrifie... Il s'agenouille, anxieux, pour poser sa main sur le cœur du misérable, et ne se relève, tout à fait soulagé, que quand celui-ci commence à ouvrir les yeux. Grâce à Dieu, il ne s'agit que d'un étourdissement passager causé par la chute dont le coup a, du reste, été amorti par le gros col de fourrure relevé sur la nuque.

Loveland, alors, pense à lui-même, en une seconde il comprend le danger de sa situation. Si quelqu'un arrive ? Si Milton s'avise, revenu à lui, de faire un esclandre et d'appeler ?... Il se voit déjà entre les mains de la police, cette police de New-York dont il a si souvent entendu conter les méfaits... Une arrestation, ce soir, dans les circonstances actuelles, serait pire que tout... et Loveland fuit, éperdument, n'en voulant même pas envisager l'hypothèse.

XVIII

La traversée de la brillante avenue, jusqu'à la première rue transversale, lui paraît interminable. Aussitôt le coin tourné, il s'arrête, hale-tant, et écoute.

Aucun pas ne résonne derrière lui, pas un bruit de voix n'arrive de l'endroit où il a laissé Milton ; mais il ne comprend que trop combien son costume de soirée le désignera aux agents, si l'homme aux dollars s'avisait à les lancer à sa poursuite, et il juge prudent de mettre le plus de distance possible entre lui et le lieu de son altercation.

Bientôt, heureusement, il croit apercevoir au loin un jardin public, dont les arbres pressés, les uns contre les autres, donnent l'impression

Kefol NEURALGIE MIGRAINE BOITE N° 180 TOUTES PHARMACIES